



**Festival
des FILMS
du MONDE**

**The
WORLD
FILM
Festival**

– MONTRÉAL 2016

25 AOÛT - 5 SEPTEMBRE

AUGUST 25-SEPTEMBER 5

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Le 40^e Festival des films du monde (Festival international du film de Montréal) aura lieu du 25 août au 5 septembre 2016. Nous serons ravis de vous y accueillir.

La carte d'accréditation est un merveilleux outil de travail car elle donne accès librement à toutes les séances du Festival (sauf l'ouverture et la clôture pour lesquelles des billets individuels sont nécessaires). Le Festival ne peut continuer à offrir un système d'accréditation aussi généreux que s'il en limite et réglemente l'attribution. Voilà pourquoi, il est important de suivre ce qui suit :

RÈGLEMENT

1. QUIA DROIT À L'ACCREDITATION PROFESSIONNELLE? Les seules personnes qui ont droit à l'accréditation gratuite sont :

- les producteurs, réalisateurs, acteurs principaux et distributeurs des LONGS MÉTRAGES SÉLECTIONNÉS au Festival ;
- en ce qui concerne les COURTS MÉTRAGES SÉLECTIONNÉS, seuls les réalisateurs ont droit à l'accréditation gratuite ;
- les commanditaires peuvent, à certaines conditions, obtenir une accréditation (voir département des commandites).

2. DATE LIMITE: 5 AOÛT.

Les demandes d'accréditation, remplies en caractères d'imprimerie, avec les photos et carte d'affaires, doivent impérativement arriver au bureau du Festival pour la date limite. Le Festival ne peut garantir l'acceptation des demandes tardives sur place pendant le Festival. En cas d'acceptation, les demandes tardives prendront 24 heures.

3. UTILISATION DE LA CARTE D'ACCREDITATION.

La carte d'accréditation est nécessaire pour entrer dans les salles du Festival et sur les lieux du Festival. Veuillez la présenter, la photo en évidence. La carte d'accréditation est strictement personnelle, elle ne peut être prêtée ni échangée sous peine d'annulation des droits d'accès. La carte d'accréditation ne sera pas remplacée en cas de vol ou de perte.

4. RETRAIT DE L'ACCREDITATION.

Chaque personne doit venir individuellement retirer sa carte d'accréditation à partir du 24 août.

5. SEULES SONT ACCEPTÉES LES DEMANDES COMPLÈTES.

La carte d'accréditation du Festival n'est accordée que lorsque le formulaire COMPLET avec les photos sont reçus dans les délais prévus.

ENVOYER LE FORMULAIRE AVEC PHOTOS ET CARTE D'AFFAIRES AVANT LE 1^{er} AOÛT À L'ADRESSE SUIVANTE :

**FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
1432, rue de Bleury
Montréal (Québec) Canada
H3A 2J1**

**Tél. : 514 848-3883
Fax : 514 848-3886
E-mail : accreditations@ffm-montreal.org
Internet : www.ffm-montreal.org**

PROFESSIONAL ACCREDITATION

The 40th Montreal World Film Festival (Montreal International Film Festival) will be held from August 25 to September 5, 2016. We will be pleased to welcome you.

The accreditation card is a hassle-free tool which provides access to all screenings of the Festival (except the opening and closing night films for which individual tickets are necessary). The Festival can offer this liberal accreditation system on condition that it is strictly regulated. It is therefore important to read the following information.

REGULATIONS

1. WHO CAN OBTAIN THE PROFESSIONAL ACCREDITATION?

The only persons eligible to free accreditation are:

- producers, directors, main actors and distributors of **SELECTED FEATURE FILMS**;
- directors of **SELECTED SHORT FILMS**.
- sponsors may obtain free accreditation under certain conditions (contact Sponsorship Department for information).

2. DEADLINE: AUGUST 5.

The registration forms, filled out in block letters, with photographs and business card, must arrive at the Festival office by the deadline.

The Festival cannot guarantee late registration during the period of the Festival. If late registration is accepted, processing will take 24 hours.

3. USING THE ACCREDITATION CARD.

The accreditation card is necessary to enter the Festival theatres and premises. Please present the card at the door with your photograph clearly showing. The accreditation card is strictly personal, not transferable. In case of misuse, it will be confiscated. The accreditation card will not be replaced in case of theft or loss.

4. COLLECTING THE ACCREDITATION CARD.

Each accredited person should come personally to collect the accreditation card from August 24.

5. ONLY COMPLETE REQUESTS ARE ACCEPTED.

The professional accreditation is granted on the condition that we receive the **COMPLETED FORM with the requested photographs** by the deadline.

PLEASE SEND THE REGISTRATION FORM WITH PHOTOS AND BUSINESS CARD BEFORE AUGUST 1st TO THE FOLLOWING ADDRESS:

**MONTREAL WORLD FILM FESTIVAL
1432 de Bleury Street
Montreal (Quebec) Canada
H3A 2J1**

**Tel. : 514 848-3883
Fax : 514 848-3886
E-mail : accreditations@ffm-montreal.org
Internet : www.ffm-montreal.org**